

MASTER 1 GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL / DEVELOPPEMENT RURAL

· MASTER 1 GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL / DEVELOPPEMENT RURAL

Le parcours "Développement rural" (DR) de la mention « Gestion des territoires et développement local » (GTDL) propose une formation alliant une forte dimension professionnalisante à une orientation vers la recherche finalisée en sciences sociales,

Site web master Développement rural

Consulter le site web du [master Développement rural](#)

Présentation

Le parcours "Développement rural" (DR) de la mention « Gestion des territoires et développement local » (GTDL) propose une formation alliant une forte dimension professionnalisante à une orientation vers la recherche finalisée en sciences sociales, grâce au support du laboratoire d'études rurales EA37-28 (LER) de Lyon 2 et à une relation directe avec les territoires et leurs acteurs. Le parcours DR forme les étudiant.e.s aux professions liées à la gestion, à l'aménagement et à l'appui au développement dans les territoires ruraux, ainsi qu'à la recherche finalisée sur ces enjeux.

Ce parcours se distingue par une approche globale, généraliste et pluridisciplinaire des territoires ruraux à partir de leurs systèmes d'acteurs, avec un accent mis sur la diversité des voies du développement, sur l'observation participante des jeux d'acteurs, sur les ressources endogènes et les formes de territorialisation des activités et des productions (agriculture, alimentation, paysages, culture...), avec une approche pluridisciplinaire large (géographie, histoire, économie, droit, ...) et une ouverture internationale en M2. Le caractère généraliste de la formation, qui aborde le développement rural dans toutes ses dimensions, explique la forte insistance sur l'outillage méthodologique des étudiant.e.s au sein de cette formation, censé permettre leur adaptation à tous types de contextes professionnels à l'issue du Master. La pédagogie par projet est privilégiée et permet une mise en application des outils et méthodes à des projets réels portés par nos partenaires territoriaux ou de recherche.

Enfin, le parcours DR bénéficie d'un réseau de professionnel.le.s et d'ancien.ne.s étudiant.e.s très étoffé et ancien, d'un fort ancrage régional et de

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Public ciblé

Le parcours DR s'adresse aux étudiant.e.s ayant validé une licence dans un des domaines des SHS, agronomie ou sciences de l'environnement, ayant un projet professionnel ou de recherche en lien avec le développement rural.

Discipline(s)

- Géographie Urbanisme Aménagement Environnement Tourisme
- Sciences sociales Anthropologie Sociologie Travail social

Responsable(s) de la formation

[Jean-Noël CONSALES](#)

Contact secrétariat

M1-2.gtdl.tt@univ-lyon2.fr

Tel. : 04.78.77.44.14

partenariats nombreux (institutions, collectivités territoriales, bureaux d'étude), susceptibles d'apporter des débouchés professionnels pertinents pour les étudiant.e.s.

spécificités

Le stage est obligatoire. Sa durée peut varier entre 2 mois (308 h) et 6 mois (924 h). Les stages débutent début mars et doivent s'achever au maximum à la fin du mois d'août.

Candidature

Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](#) (procédure dématérialisée).

Modalités de candidature spécifiques

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- * CV
- * Copie du Bac
- * Relevé de notes du Bac
- * Relevés de notes dans le supérieur
- * Relevé de notes de l'année en cours
- * Diplôme de licence
- * Dernier diplôme obtenu
- * Attestation de réussite en Master 1
- * Candidat.e.s de nationalité étrangère : attestation du niveau de français B2 minimum
- * Lettre de motivation avec projet professionnel post-master

Le cas échéant :

- * Attestations de stage
- * Justificatifs de l'expérience professionnelle

A titre facultatif :

- * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles
- * Projet professionnel ou de recherche

La commission pédagogique effectue le recrutement en 2 étapes :

- examen des dossiers
- entretiens de sélection (obligatoires pour tout recrutement).

Inscription en formation initiale ou en reprise d'études (formation continue).

Pas de formation en apprentissage ni en contrat de professionnalisation.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Compétences générales attendues :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique ;

Rythme

Les étudiant.e.s en formation continue suivent le même rythme d'enseignement que les étudiant.e.s en formation initiale. Les enseignements débutent en septembre et s'achèvent à la fin du mois de février. Durant cette période, les journées de cours alternent avec les journées de travail en atelier sur les sujets de projets tuteurés collectifs. Des stages individuels de 2 à 6 mois débutent en mars et peuvent se terminer au plus tard à la fin du mois d'août, de manière à permettre une entrée en M2 en septembre.

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale ;
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée.

Capacités spécifiques :

- Réaliser un diagnostic de terrain (analyser le potentiel et les ressources selon des protocoles définis) ;
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets de développement rural et durable ;
- Coordonner des acteurs locaux et européens selon les orientations institutionnelles et les projets d'aménagement rural ;
- Maîtriser les techniques d'expression et de communication (statistiques, cartographie, animation et conduite de réunion...);
- Suivre les mutations socio-économiques du monde rural et l'évolution des procédures dans le cadre de l'Union européenne.